

# Souveraineté La Solution inc.

## Elle était prévue pour l'an 2000



Le peuple québécois est dans une impasse historique et politique. Sa souveraineté est divisée constitutionnellement entre l'état fédéré du Québec et l'état fédéral du Canada. Ses représentants élus, à Québec et à Ottawa, doivent, pour siéger, jurer fidélité à la reine d'Angleterre, aussi reine du Canada et chef de ses armées. Les députés, tout représentatifs qu'ils soient, sont redevables à un souverain étranger au lieu de devoir répondre exclusivement au peuple québécois qui les a élus.

Le Gouvernement provisoire du Québec se bat politiquement, dans les limites légales que la tutelle imposée par le Canada lui laisse, pour obtenir l'émancipation, la souveraineté politique et les pleins pouvoirs dont le peuple québécois se trouve illégitimement privé. Ce combat est celui de la démocratie; il s'agit de réunifier la souveraineté du peuple québécois. Nous voulons que cette souveraineté divisée entre le Québec et le Canada se cristallise en une seule, complète, dans notre pays du Québec. Ce n'est pas le référendum volé de 1995 qui doit nous arrêter.

Le peuple Québécois est souverain politiquement et peut exercer son autodétermination selon le droit public international. Il a manifesté de façon transhistorique sa volonté d'affirmer son autodétermination. Comme sujet de droit international, c'est à lui d'exercer sa souveraineté. C'est pourquoi le Gouvernement provisoire est formé de chacun et tous, car si **nous** sommes des citoyens québécois, nous sommes aussi jusqu'ici, quiconque, c'est-à-dire vous également, qui vous **impliquez** dans les nombreux groupes actifs dans le combat national, qui travaillez à bâtir le Québec en élevant ses enfants, développant ses routes, ses services, son savoir, son économie, sa culture et en assurant à chacun les ressources nécessaires à la vie.

Le Gouvernement provisoire ne vise pas à remplacer les partis politiques ni à les abolir. Le projet collectif d'indépendance est au-dessus des considérations partisans. Le Gouvernement provisoire du Québec se lève aujourd'hui sans crainte comme l'ont fait avant lui d'autres gouvernements provisoires, ceux des révolutionnaires français de 1848, de Louis Riel, du général de Gaulle au sortir de la deuxième guerre mondiale, des Irlandais de 1803 s'adressant à leur peuple en ces termes: «Vous êtes maintenant appelés à prouver au monde que vous êtes dignes de tenir votre rang parmi les nations, que vous avez droit de réclamer d'être reconnu comme un pays indépendant, en brisant le joug de l'Angleterre de vos propres mains.»

### RECHERCHE : Postes disponibles

Chroniqueur souverainiste	Analyste financier	Chargé de projets	Distributeur
Commentateur(trice)	Recherchiste	Personne aux communications	
Archiviste	Coordinateur	Registraire	

Contactez André Desnoyers ☎450-293-3562

Courriel: [souverainetelasolution@yahoo.ca](mailto:souverainetelasolution@yahoo.ca)